

Montreuil, le 23 janvier 2017,

## SOUTIEN AU MOUVEMENT SOCIAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

La CGT PJJ apporte tout son soutien aux personnels pénitentiaire, en lutte actuellement. Si un focus particulier est mis en ce moment dans les médias, c'est malheureusement quotidiennement que les personnels de terrain de notre ministère sont confrontés à la violence.

La CGT PJJ le redit encore une fois : les conditions de travail dégradées dans notre ministère (locaux insalubres, sous-effectifs, pression de la hiérarchie, manque de moyens, protocole violence insatisfaisant voir inexistant,...) ont un impact direct sur la manière dont nos missions sont exercées.

Au-delà de la détention, c'est l'ensemble du ministère de la Justice qui subit les effets de politiques de restrictions budgétaires désastreuses. Ce sont les personnels de terrain qui subissent, dans nos administrations, les effets de ces politiques dans le quotidien.

Dans le cadre carcéral, cela prend une ampleur encore plus importante quand s'ajoutent la promiscuité, la rupture des liens familiaux et le manque de perspectives de sortie. De par l'intervention de la PJJ au sein des EPM et QM, nous confirmons que les conditions de travail dans les structures pénitentiaires sont déplorables et sont lourdement impactées par un sous-effectif chronique.

Ces problématiques induisent des situations de désespoir, de violence et de stress pour tous les intervenants et pour les personnes détenues.

Ce n'est qu'à travers une réflexion forte sur la qualité de vie au travail, sur les moyens alloués, sur les conditions de détention ainsi que sur le sens de l'enfermement que les choses pourront évoluer. Un vrai dialogue sur les solutions d'alternatives à l'incarcération et sur le métier des surveillants est aussi nécessaire. Ce n'est pas en renforçant une politique sécuritaire qui engorge les prisons que la situation évoluera vers une prison plus digne et respectueuse des droits de personnes détenues.

La CGT PJJ soutient donc les personnels pénitentiaires dans leurs revendications concernant les conditions de travail dégradées et concernant leur demande d'une vraie revalorisation statutaire.